



HAL
open science

Des vestiges du Néolithique, du Bronze final et du Moyen Âge à l'île Barbe (Lyon 9e) : premières observations

Philippe Hénon, Christine Vermeulen, Odile Franc, Charlotte Gaillard,
Frédéric Jallet, Sylvie Saintot, Jean-Claude Sarrasin, Éric Thévenin, Éric
Bayen

► To cite this version:

Philippe Hénon, Christine Vermeulen, Odile Franc, Charlotte Gaillard, Frédéric Jallet, et al.. Des vestiges du Néolithique, du Bronze final et du Moyen Âge à l'île Barbe (Lyon 9e) : premières observations. *Revue archéologique de l'Est*, 2019, 68 (191), pp.39-58. hal-02384947

HAL Id: hal-02384947

<https://hal.science/hal-02384947>

Submitted on 28 Nov 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

T. 68	2019
-------	------

REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE L'EST



Société Archéologique de l'Est

DES VESTIGES DU NÉOLITHIQUE, DU BRONZE FINAL ET DU MOYEN ÂGE À L'ÎLE BARBE (LYON 9^e): PREMIÈRES OBSERVATIONS

Philippe HÉNON¹, Christine VERMEULEN², Odile FRANC³, Charlotte GAILLARD⁴,
Frédéric JALLET⁵, Sylvie SAINTOT⁶ et Jean-Claude SARRASIN⁷,
avec les coll. d'Éric THÉVENIN⁸ et Éric BAYEN⁹

Mots-clés Vallée de la Saône, entité insulaire, Néolithique moyen et final, Bronze final, niveau de sol, structures, céramique, lithique, mouture.

Keywords Saône Valley, insular entity, Middle and Final Neolithic, Final Bronze Age, ground level, features, pottery, lithic, milling.

Schlagwörter Saônetal, Insel, Mittel- und Endneolithikum, Spätbronzezeit, Laufhorizont, Strukturen, Keramik, Steinindustrie, Mahlen.

Résumé L'Île Barbe est située sur la Saône, à une dizaine de kilomètres au nord de Lyon et a fait l'objet de plusieurs campagnes de diagnostics archéologiques au cours de l'année 2011. La propriété de Sainte-Anne est implantée sur la pointe orientale de l'île. Sa restauration a entraîné la réfection de tous les enduits extérieurs, ainsi que divers aménagements extérieurs comme intérieurs, ce qui a nécessité une fouille préventive associant l'étude du bâti et la surveillance des travaux. C'est dans ce contexte que l'une des tranchées a livré un niveau d'occupation de l'âge du Bronze final. Ce dernier, déjà suspecté lors de la phase de diagnostic (VICARD et alii, 2011; GAILLARD et alii, 2012) était cette fois caractérisé par la présence d'aménagements divers (fours, soles rubéfiées, trous de poteau, lambeaux de sols...) associés à du mobilier métallique et céramique, particulièrement bien conservé. Deux micro-sondages réalisés manuellement montrent que la couche protohistorique se développe sur plus d'un mètre d'épaisseur (le substrat rocheux n'ayant pas été atteint) et que le niveau daté de l'âge du Bronze final repose sur une couche équivalente qui a livré du mobilier attribué au Néolithique final. À la base de cette dernière, une nouvelle unité sédimentaire a livré quant à elle du mobilier céramique caractéristique du Néolithique moyen. Si l'interprétation de ces découvertes inattendues demeure encore lacunaire, ces dernières font de ce lieu un site exceptionnel de par sa configuration, mais aussi par ses conditions de conservation, jusqu'alors rarement rencontrées dans la région lyonnaise.

Abstract Île Barbe is located on the Saône, around ten kilometers to the north of Lyon. It was the object of several archaeological test operations in 2011. The Sainte-Anne property is located on the eastern point of the Île. Its restoration included the repair of all the exterior coatings, as well as diverse exterior and interior modifications, thus requiring a preventive excavation associating a study of the built structures and supervision of the construction work. In this context, one of the trenches yielded a Final Bronze Age occupation level. The latter, already suspected during the test phase (VICARD et alii, 2011; GAILLARD et alii, 2012), was this time characterized by the presence of diverse features (ovens, rubified sediments, postholes, thin sediment layers, etc.) associated with well-preserved metal and ceramic artifacts. Two small manually dug test-pits show that the Protohistoric level is more than one meter deep (the bedrock has not been reached), and that the level dated to the Final Bronze Age overlies an equivalent level that yielded artifacts attributed to the

1. P.H.: Inrap Auvergne / Rhône-Alpes, 11 rue d'Annonay, Fr - 69675 Bron. HiSoMA, UMR 5189, Maison de l'Orient et de la Méditerranée, 7 rue Raulin, Fr - 69365 Lyon Cedex.

2. C.V.: Inrap Auvergne / Rhône-Alpes, 11 rue d'Annonay, Fr - 69675 Bron.

3. O.F.: Inrap Auvergne / Rhône-Alpes, 11 rue d'Annonay, Fr - 69675 Bron. Environnement-Ville-Société, UMR 5600, 18 rue Chevreul, Fr - 69632 Lyon Cedex

4. C.G.: SAVL, 10 rue Neyret 69001 Lyon. ARAR, UMR 5138, 7 rue Raulin, Fr - 69365 Lyon Cedex.

5. F.J.: Inrap, Centre Archéologique de Nîmes, 561 rue Étienne Lenoir, Fr - 30900 Nîmes.

6. S.S.: Inrap Auvergne / Rhône-Alpes, 11 rue d'Annonay, Fr - 69675 Bron. ARAR, UMR 5138, 7 rue Raulin, 69365 Lyon Cedex.

7. J.-C.S.: Inrap Auvergne / Rhône-Alpes, 11 rue d'Annonay, Fr - 69675 Bron.

8. E.T.: Inrap Auvergne / Rhône-Alpes, 11 rue d'Annonay, Fr - 69675 Bron.

9. E.B.: Inrap Auvergne / Rhône-Alpes, 11 rue d'Annonay, Fr - 69675 Bron.

Final Neolithic. At the bottom of the latter, a new sedimentary unit yielded ceramic artifacts typical of the Middle Neolithic. Though the interpretation of these unexpected discoveries is still incomplete, the latter make this site exceptional in terms of its configuration and preservation conditions, until now rarely encountered in the Lyon region.

Zusammenfassung Die Île Barbe liegt in der Saône, ca. 10 Kilometer nördlich von Lyon und war 2011 Gegenstand mehrerer archäologischer Maßnahmen. Die ehemalige Kirche Sainte-Anne liegt auf der östlichen Spitze der Insel. Ihre Restaurierung hat die Ausbesserung des Putzes und verschiedener Innen- und Außenanlagen erfordert. Zudem erwies sich eine Rettungsgrabung mit Baustellenüberwachung und Untersuchung der Bausubstanz als notwendig. In diesem Zusammenhang wurde in einem der Gräben eine bronzezeitliche Siedlungsschicht freigelegt. Sie wurde bereits anlässlich der archäologischen Gutachten (VICARD *et alii*, 2011; GAILLARD *et alii*, 2012) vermutet, doch nun wurde sie anhand verschiedener Befunde (Ofen, brandgerötete Ofensohlen, Pfostenlöcher, fragmentarisch erhaltene Laufhorizonte...) und hervorragend erhaltener Metall- und Keramikfunde nachgewiesen. Zwei kleine, manuell durchgeführte Sondagen zeigen, dass die frühgeschichtliche Schicht eine Dicke von über einen Meter aufweist (der felsige Untergrund wurde nicht erreicht) und dass das spätbronzezeitliche Niveau auf eine Schicht mit endneolithischen Artefakten folgt. Unter dieser Schicht lieferte eine weitere Schicht typisch mittelneolithische Keramik. Die Interpretation dieser unerwarteten Entdeckungen weist zwar noch Lücken auf, doch die um Lyon bisher nur selten angetroffenen Erhaltungsbedingungen und Konfiguration der Befunde machen aus dem Ort eine außergewöhnliche Fundstätte.

1. PRÉSENTATION (C.G. / P.H.)

Le site de Sainte-Anne est localisé à quelques kilomètres au nord de Lyon, à l'extrémité orientale de l'Île Barbe et à une altitude comprise entre 167 et 170 m (fig. 1 et 2). La topographie du terrain diagnostiqué est relativement plane (167,50-167 m) et localement morcelée par des affleurements rocheux. À l'origine de ces découvertes, c'est le projet de restauration de la maison dite Sainte-Anne qui a entraîné l'instauration d'une campagne de diagnostic archéologique, réalisée en février 2011, à laquelle ont succédé d'autres interventions, dont une campagne de fouille programmée sous la direction de Ch. Gaillard au cours des mois de mars et avril 2011. La première de ces interventions, préalable à l'installation d'une micro-station d'épuration, a nécessité l'ouverture de quatre sondages qui ont permis de mettre en évidence une inhumation datée du haut Moyen Âge, un bassin moderne, ainsi que plusieurs fragments de céramiques rapportés à l'âge du Bronze final (VICARD *et alii*, 2011). Lors de la seconde phase d'intervention, l'installation de deux micro-stations d'épuration et la mise aux normes des réseaux liés à la restauration de la maison ont entraîné le creusement de cinq tranchées qui ont fait l'objet d'un suivi archéologique (fig. 3). Quatre d'entre elles, les tranchées 5, 6, 7 et 9, se distinguent par la présence d'une couche contenant du mobilier préhistorique et protohistorique et la cinquième, la tranchée 8, a en plus livré un niveau d'occupation de l'âge du Bronze. Cette occupation – pressentie lors du diagnostic (VICARD *et alii*, 2011) par la présence, dans les sondages 1 et 2 d'une couche contenant du mobilier et, dans le sondage 1, d'un sol de dalles en gneiss surmonté de pierres et galets formant un dôme – est cette fois attestée par la présence de vestiges (fours, plaques de cuisson, trous de poteau, sols) associés à du mobilier (céramique, épingle,...) particulièrement bien conservés. Ces nouvelles tranchées traversent d'ouest en est un contexte topographique très chaotique tributaire des affleurements rocheux, dont un pointement naturel est localisé à l'extrémité orientale de la parcelle étudiée. Les tranchées 5 et 7 se situent au sommet de ce pointement et les autres se trouvent sur une terrasse basse au relief relativement plat.

2. LES VESTIGES PRÉ- ET PROTOHISTORIQUES

2.1. Contextes stratigraphique et topographique (O.F.)

Sur la terrasse « haute », dans les tranchées 5 et 7 (fig. 3 et 4), la couche contenant du mobilier protohistorique (respectivement US 46 et 49 et US 31) repose sur les anfractuosités du substrat rocheux et les colmate. Comme il avait déjà été observé lors du diagnostic, ici, l'installation d'un cimetière au haut Moyen Âge autour ou à l'intérieur du prieuré Saint-André-et-Sainte-Anne, et l'aménagement de la terrasse haute lors d'une des phases récentes de réaménagement de l'église Sainte-Anne ou de la maison Sainte-Anne ont largement bouleversé le sous-sol, impliquant un remaniement plus ou moins important des horizons protohistoriques. L'US 44 de la tranchée 5, stratigraphiquement localisée au-dessus de l'US 46 et contenant, à côté de fragments de céramiques protohistoriques, des éléments en céramique vernissée, confirme cette interprétation. Sur la terrasse « basse », dans les tranchées 8 et 9 (fig. 4; fig. 5), une couche, similaire aux US 46, 49 et 31, contenant du mobilier protohistorique (respectivement US 24 et US 51), repose sur les anfractuosités du substrat rocheux et les colmate. Le fond de la tranchée 8, large de 0,60 m et longue de 160 m, a livré un niveau d'occupation de l'âge du Bronze continu et parallèle à la surface topographique actuelle. Situé à 0,90 m de profondeur, ce niveau est compris, d'ouest en est, entre 166,70 et 166,20 m d'altitude. Deux micro-sondages (log 2 et 4; fig. 5) réalisés manuellement dans cette tranchée montrent que la couche protohistorique se développe sur plus d'un mètre d'épaisseur, le substrat rocheux n'ayant pas été atteint. Le premier niveau, daté du Bronze final, s'intègre dans une couche brune limono-sablo-argileuse (US 21) et repose sur une couche équivalente mais moins argileuse et plus foncée attribuée au Néolithique final (US 22 = US 27 de la tranchée 6; fig. 4), et à la base de cette dernière, l'US 23, rattachée au Néolithique moyen, montre une fraction limoneuse brun clair en taches plus abondantes. La composante principale de ces sédiments meubles dans lesquels sont installées les occupations protohistoriques revient à la Saône, qui a déposé

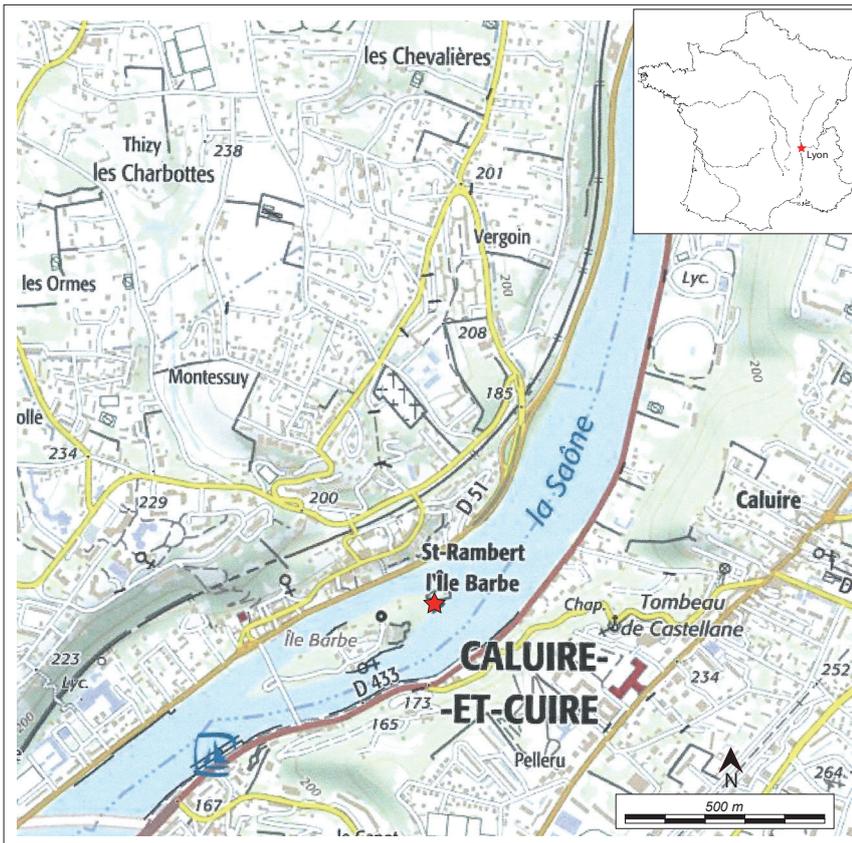


Fig. 1. Localisation du site de Sainte-Anne sur l'île Barbe (fond documentaire : Géoportail).

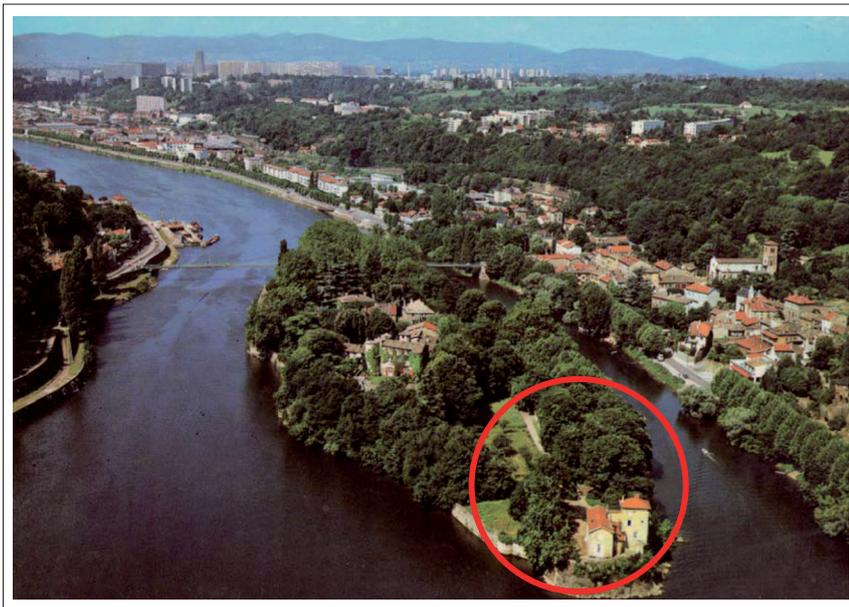


Fig. 2. Vue aérienne du site de Sainte-Anne sur l'île Barbe depuis l'est (cliché : Ch. Gaillard).

ses sables limoneux d'inondation avant et probablement pendant les occupations. L'épaisseur et la stratification des occupations le laissent supposer, bien que ces dernières soient aussi à l'origine de multiples apports minéraux et organiques qui contribuent à l'épaississement sédimentaire. Les bioturbations animales et végétales se chargent au final d'homogénéiser le tout en épaisses couches brunes, dans un contexte où l'humus, donc probablement la forêt, est bien développé.

2.2. LES AMÉNAGEMENTS DE L'ÂGE DU BRONZE FINAL (C.V.)

Les onze structures datées de l'âge du Bronze sont regroupées dans la tranchée 8 (fig. 3). Hormis la structure 1416, peu contrastée, qui ne peut être illustrée, les autres sont présentées de façon synthétique sur les figures 6 à 10. Ces structures, dont la perception est souvent tronquée par l'exiguïté de la tranchée, regroupent différentes catégories de vestiges qui évoquent un site d'habitat composé de bâtiments (trous de poteau, sols aménagés) et de structures domestiques (fosses, foyers, fours). Seul l'intérieur

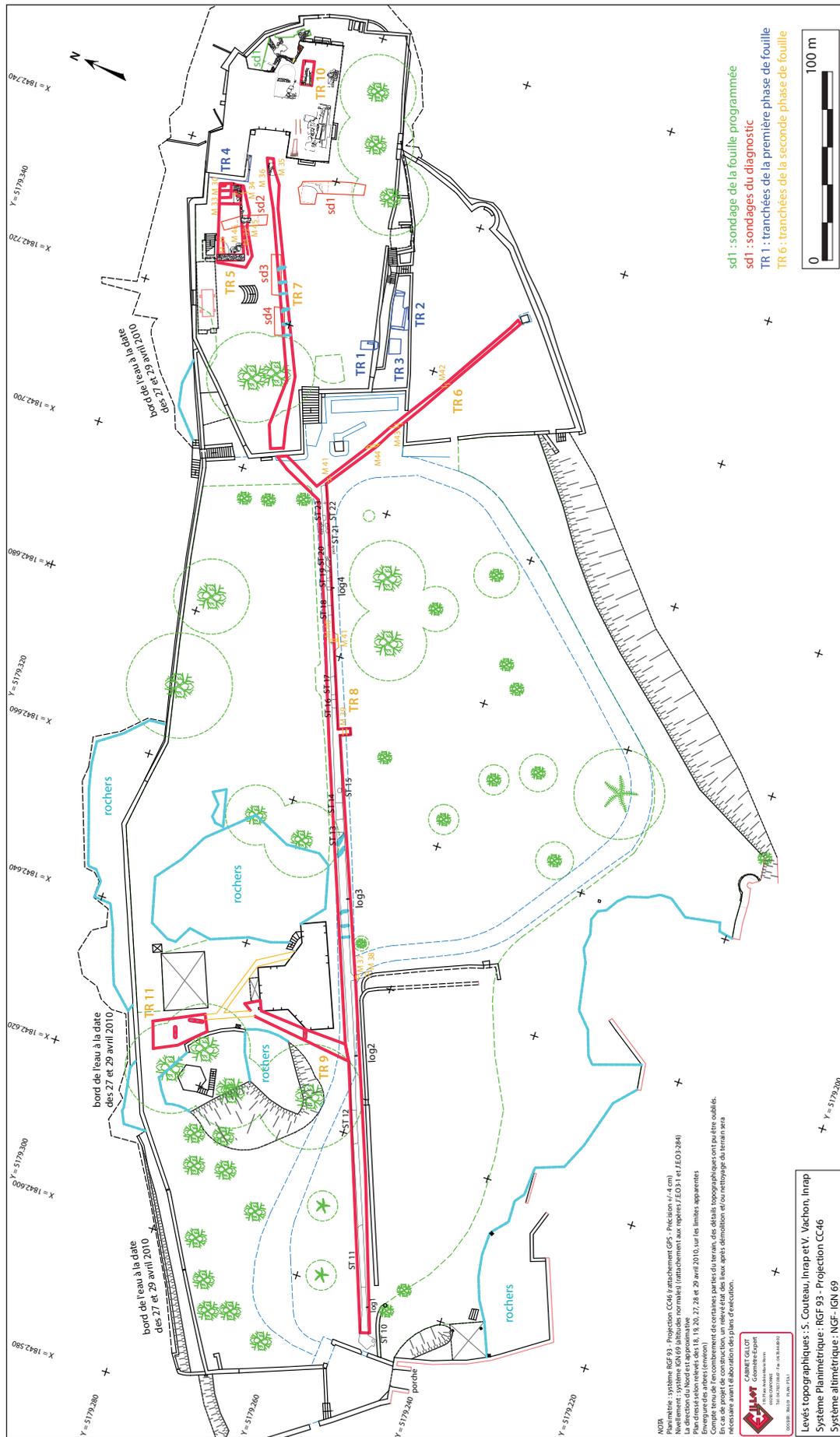


Fig. 3. Plan général et localisation des tranchées (Cabinet GilLOT, géomètres experts; topographie : S. Couteau et V. Vachon, Inrap; DAO : Ch. Vermeulen, Inrap).

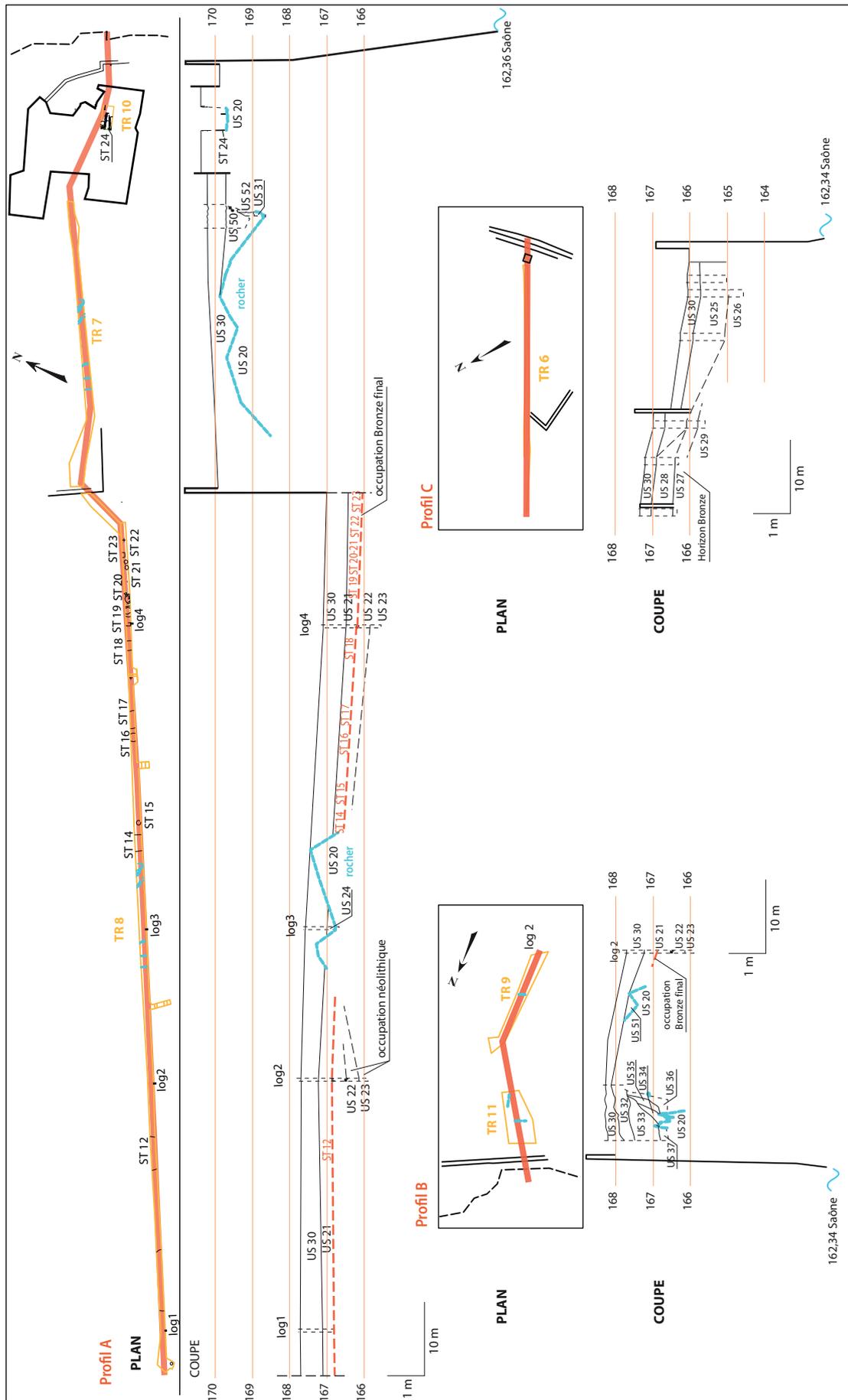


Fig. 4. Profils stratigraphiques A, B et C. Plans et coupes (cabinet Gillot, géomètres experts; topographie : S. Couteau et V. Vachon, N. Saadi, Inrap; DAO : Ch. Vermeulen, Inrap).



◀ Fig. 5. Tranchée 8 - Log 2 (cliché : É. Thévenin).

▼ Fig. 6. Tranchée 8 - Structure 12. Chape rubéfiée associant des tessons disposés à plat. Phase moyenne du Bronze final (clichés : É. Thévenin).



du four ST 20 a été testé et a livré de nombreuses graines, révélant une fonction liée au grillage. La présence de niveaux de sols et le parfait état de conservation de certains aménagements tels que les plaques de cuisson témoignent de l'existence d'un ensemble particulièrement bien préservé. En effet, cette partie de la propriété, vouée aux aménagements paysagers, ne semble pas avoir subi de profonds remaniements lors des diverses transformations de l'habitation. Cependant, à l'extrémité ouest de la tranchée, deux structures médiévales, une sépulture (ST 10) et une fosse (ST 11), recourent cet horizon ancien. Observons encore que la majorité de ces structures semble être contenue dans un espace limité à l'ouest par un affleurement rocheux et à l'est par le pointement de la terrasse haute (fig. 4). L'idée d'une sectorisation des espaces en aires spécifiques est attirante mais ne peut être certifiée en l'état actuel des connaissances. Enfin, les profils stratigraphiques B et C (fig. 4) montrent que l'extension de l'occupation vers le nord est limitée par un autre pointement rocheux qui plonge en à-pic jusqu'à la Saône. Par contre, vers le sud, la stratigraphie indique que les couches se développent suivant un léger pendage, que les US 26 et 29 localisées à la base de la séquence sédimentaire correspondent à des sables déposés par la Saône et qu'ici aucun

affleurement rocheux n'est enregistré. Le site serait ainsi protégé naturellement sur trois côtés par le rocher et bénéficierait d'une exposition et d'une ouverture vers le sud.

- **ST 12** : niveau de sol présentant, sur une longueur de près de 4,30 m, les caractéristiques d'un sol rubéfié, induré et rougi par le feu. Il est associé à d'importants rejets charbonneux et à de nombreux fragments de céramiques de l'âge du Bronze posés à plat (fig. 6). La configuration exacte de cet aménagement demeure imprécise en raison de l'exiguïté de la tranchée.

- **ST 14** : lambeau de sol présentant, sur une longueur de près de 2,30 m, les caractéristiques d'un niveau rubéfié, induré et rougi par le feu. Il est associé à d'importantes traces charbonneuses et à de nombreux fragments de céramiques de l'âge du Bronze posés à plat.

- **ST 15** : petite fosse détritique ou empreinte de poteau d'ouverture circulaire d'environ 0,45 m de diamètre (fig. 7). Le comblement brun-noir majoritairement limoneux comporte dans sa partie supérieure des éléments de calage représentés par plusieurs petits blocs, de la faune et des nodules d'argile rubéfiée. Cette excavation est à rattacher à l'horizon culturel de l'âge du Bronze final.



◀ **Fig. 7.** Tranchée 8. Structures 15 à 17. Phase moyenne du Bronze final (clichés : É. Thévenin).

▼ **Fig. 8.** Tranchée 8. Structure 18. Phase moyenne du Bronze final (cliché : É. Thévenin).



- **ST 16** : fosse d'ouverture vraisemblablement circulaire (diamètre supposé : environ 1,30 m) comblée par un sédiment noir majoritairement limoneux mêlé à du charbon de bois et de la céramique (fig. 7). Le mobilier issu du remplissage rattache cet aménagement à l'horizon culturel de l'âge du Bronze final.

- **ST 17** : aménagement excavé comblé de limons sableux charbonneux noirs mêlés à des fragments de céramiques, de faune, de galets thermofractés et de probables éléments de mouture (fig. 7). Une distance de 2,50 m sépare les deux bords (est et ouest) de cet aménagement rattaché à l'horizon culturel de l'âge du Bronze final.

- **ST 18** : structure de combustion aménagée sur un radier composé de petits fragments de blocs et de céramiques noyés dans une chape d'argile sableuse indurée (fig. 8). Ce radier est recouvert d'une sole d'argile rubéfiée épaisse de plusieurs centimètres et présentant une surface plane. Totalement détruite à l'occasion de l'ouverture de la tranchée, cette surface de cuisson recouvrait une surface approximative de 1,30 m de côté. Cette structure est à rattacher à l'horizon culturel de l'âge du Bronze final.

- **ST 19** : structure de combustion matérialisée au sol par une empreinte circulaire partiellement rubéfiée et indurée d'environ 1 m de diamètre (fig. 9). À l'ouest, elle est délimitée par une pierre posée de chant et à l'est, la présence de deux blocs posés

à plat suggère l'aménagement d'une possible ouverture d'une trentaine de centimètres de largeur débouchant sur un espace central commun à une deuxième structure analogue (ST 20).

- **ST 20** : structure de combustion présentant les caractéristiques techniques des fours à coupole d'usage traditionnellement domestique durant la période protohistorique : structure généralement circulaire, parois épaisses en terre rubéfiée et indurée s'amincissant en hauteur, profil interne subvertical amorçant un arrondi, fond plat délimité par des blocs (fig. 9). Une fois abandonné, ce four a été partiellement réaménagé dans sa moitié nord pour accueillir une seconde structure de combustion (ST 19). De conception relativement simple, cette structure a entre autres été aménagée pour le grillage de graines, dont des glands, représentés par de nombreux exemplaires retrouvés dans le remplissage supérieur de la structure (fig. 9). Le mobilier céramique rattache ces deux aménagements à l'horizon culturel de l'âge du Bronze final. La configuration exacte de ces aménagements demeure imprécise en raison des limites de la tranchée.

- **ST 21** : empreinte de poteau d'ouverture circulaire (diamètre 0,45 m) comblée par un sédiment noir majoritairement limoneux (fig. 10). Proche du trou de poteau ST 22, cet aménagement dépourvu d'élément de calage est à rattacher à l'horizon culturel de l'âge du Bronze final.



Fig. 9. Tranchée 8. Structures 19 et 20. Structures de combustion / torréfaction. Phase moyenne du Bronze final (clichés : É. Thévenin).



Fig. 10. Tranchée 8. Structures 21 à 23. Phase moyenne du Bronze final (clichés : É. Thévenin).

- **ST 22** : empreinte de poteau d'ouverture circulaire (diamètre 0,40 m) comblée par un sédiment limoneux noir où figurent des charbons de bois et d'importantes traces argileuses rubéfiées (fig. 10). Proche du trou de poteau ST 21, cet aménagement dépourvu d'élément de calage est à rattacher à l'horizon culturel de l'âge du Bronze final.

- **ST 23** : foyer à usage domestique aménagé sur un radier de petits galets calibrés surmonté de fragments de céramique posés à plat et recouvert d'une couche d'argile de plusieurs centimètres d'épaisseur présentant une surface lissée (fig. 10). Large d'environ 1 m, cet aménagement particulièrement soigné est à rattacher à l'horizon culturel de l'âge du Bronze final.

2.3. La céramique de l'âge du Bronze final (P.H.)

Un premier constat consiste à souligner l'excellent état de conservation du mobilier exhumé. Ce dernier se compose d'un effectif de 1084 tessons provenant de quinze entités distinctes (unités stratigraphiques et structures domestiques) et totalisant une masse de 13,406 kg. Le matériel prélevé dans les unités stratigraphiques représente 610 fragments (56 %) et celui associé aux structures, 474 tessons (44 %). Il est à noter toutefois que certains éléments attribuables au Bronze récent / final 1 ont été retrouvés parmi du mobilier caractéristique de la phase moyenne du Bronze final (fig. 12, n^{os} 7, 9 et 22; fig. 14, n^{os} 3 à 5). En terme

d'attribution culturelle, ce modeste ensemble de céramique confirme les hypothèses émises dans le rapport de diagnostic, à savoir une très forte représentation d'éléments attribuables au Bronze final 2b / 3a. Du point de vue technologique, les productions en pâte de facture grossière sont dominantes. À partir des éléments typologiques significatifs recensés, on retiendra la forte représentation des surfaces lustrées ou polies (47 %) et lissées (33 %). Les surfaces d'aspect rugueux sont représentées à hauteur de 20 % et revêtent le plus souvent des teintes foncées : noir (52 %) ; marron foncé (28 %) ; beige (14 %) ... Les formes principales des cortèges domestiques sont représentées à l'Île Barbe, à l'exception peut-être des gobelets à épaulement et à col cintré. Cependant, la très forte fragmentation du mobilier ne permet pas une identification typo-morphologique exacte d'un certain nombre de fragments. Quoiqu'il en soit, les coupes coniques ainsi que les pots à rebord et épaulement sont les catégories qui rassemblent le plus d'éléments. Quant aux registres décoratifs, la série de Sainte-Anne se caractérise par une bonne représentation des registres cannelés (cannelures concentriques), des filets incisés et des impressions triangulaires ou oblongues, adjacentes.

2.3.1. La céramique de la phase ancienne du Bronze final

Elle est représentée par moins d'une dizaine de tessons, souvent associés à des céramiques du Bronze final 2b/3a. Il s'agit de bords à lèvres épaissies (fig. 12, n^{os} 7 et 22; fig. 14, n^o 5) qui renvoient à des exemples connus sur les sites du Boulevard périphérique nord de Lyon, parmi les mobiliers attribués au Bronze final 1 (JACQUET, 1998, p. 162, n^o 2226; p. 163, n^o 1249; p. 164; p. 169, n^o 1241); site de *Grand-Champ* à Corbas (Rhône), Fait 194 (RAMONI *et alii*, 1998, fig. 65, n^o 12 et fig. 72, n^o 5); site de la *Terre de Vaux* à Quincieux (Rhône) : enclos 4301 et 14501 (HÉNON *et alii*, 1991, fig. 19, n^o 2 et fig. 17, n^o 1; PICHON, HÉNON, 2005). Les décors estampés de motifs triangulaires (fig. 12, n^o 9) font également partie intégrante des thèmes décoratifs de la fin du Bronze moyen et du Bronze récent / Bronze final 1. Pour la région lyonnaise, nous disposons de nombreuses références, dont : à Lyon-Vaise, 26 rue Joannès Masset parmi le mobilier hors contexte rapporté au Bronze final 1 (HÉNON *et alii*, 2007, fig. 79, n^o 16) mais également sur le site du 25-29 rue Joannès Carret (Carré Icade), mobiliers des zones A et G étudiés par J.-M. Treffort (NOURISSAT, 2016, fig. 33, n^o 20; fig. 55, n^o 14) et rapportés au Bronze récent. Dans la vallée inférieure de la Saône, le site de la *Terre de Vaux* à Quincieux a livré des éléments de ce type parmi les mobiliers attribués au Bronze moyen / récent du secteur C - couche H3 (HÉNON *et alii*, 1991, fig. 50, n^o 4; fig. 88, n^o 1), mais également à Saint-Jean-d'Ardières (Rhône), parmi le mobilier prélevé dans l'US 12 du sondage 17, où le décor affecte la face interne d'un récipient (FRASCONE, 2012). La grotte du Gardon à Ambérieu-en-Bugey (Ain) en livre certains exemplaires provenant d'une part d'une partie du mobilier des fouilles anciennes attribué au Bronze moyen (DUMONT, TREFFORT, 1991, fig. 26, n^o 4) et d'autre part, des couches 24 à 26, bien datées de la fin du Bronze moyen (XV^e siècle av. J.-C.; BUARD, 1991, fig. 89, n^o 7). D'autres points de comparaisons peuvent être établis avec les sites de *Balme Rousse* à Choranche (Isère; VITAL, BINTZ *et alii*,

1991, fig. 32, n° 13); du *Seuil des Chèvres* à La Balme (Savoie), en contexte « confus ou remanié », mais également attribué au Bronze final 1 (NICOD *et alii*, 1998, fig. 26, n° 8); site du *Gournier* à Montélimar, mobiliers de la zone B (VITAL *et alii*, 2011, fig. 41, n° 30)... La petite jatte à épaulement provenant de la structure 18 (fig. 14, n° 3) peut être comparée à des exemplaires connus au sein d'assemblages du Bronze final 1/2a: fosse KL34 du site du quartier Saint-Pierre à Vaise (THIERIOT, 1989, fig. 6, n° 5); Jons (Rhône), *Les Batailles*, structure 19 (HÉNON *et alii*, 2002, fig. 34, n° 1); soit encore dans des ensembles R.S.F.O. mixtes comme par exemple le site du *Vieux Bourg* à Vénissieux (Rhône; VITAL, 1988, fig. 4, n° 12); à La Boisse (Ain) « fosse protohistorique », en contexte incertain (Bronze final 2a / Bronze final 2b?; VICHERD, BAUDRAND, 1982); à Chaley (Ain), *la Balme à Gontran*, parmi le mobilier attribué au Bronze final 2b (TREFFORT *et alii*, 2001, fig. 15, n° 10).

2.3.2. La céramique de la phase moyenne du Bronze final

Parmi les formes basses, les coupes sont les mieux représentées avec au moins trente et un individus. Les coupes tronconiques à profil simple sont les plus fréquemment observées, bien que n'ayant aucune valeur au plan typo-chronologique. On notera des coupes à bord peu sinueux (fig. 11, n° 1 et 14; fig. 12, n° 13); des coupes à bord décroché (fig. 11, n° 2, 6, 15 et 17; fig. 12, n° 11; fig. 13, n° 14; fig. 14, n° 1, 15 et 16); des coupes à bord peu ou pas accentué (fig. 11, n° 5; fig. 12, n° 3, 10 et 18; fig. 13, n° 8 et 13; fig. 14, n° 2, 7, 8, 17, 18 et 19).

Deux d'entre elles montrent un profil externe segmenté en dépit de la morphologie de leur rebord (fig. 11, n° 5; fig. 14, n° 16). La plupart des exemplaires sont inornés. Les formes décorées portent des registres de cannelures internes sérées, larges ou étroites (fig. 11, n° 6 et 16; fig. 12, n° 4, 10 et 11; fig. 13, n° 15 et 23). Une coupe porte un décor d'impressions à l'ongle sur son marli (fig. 11, n° 17) et deux exemplaires sont ornés de filets incisés sous le bord (fig. 14, n° 18 et 19).

On mentionnera également deux exemplaires de jattes carénées: l'un porte un décor de cannelure large à hauteur de la carène (fig. 11, n° 7); l'autre, un registre composé de cannelures obliques couvrantes (fig. 14, n° 3), qui pourrait être rapporté à la phase ancienne du Bronze final (Bronze récent / Bronze final 1/2a). D'autres formes sont représentées par trois gobelets (fig. 12, n° 5 et 8), les deux derniers étant décorés de cannelures concentriques larges et de filets incisés. Deux fragments d'éuelles à bord convergent et chanfreiné sont à signaler (fig. 11, n° 9 et 10).

Le groupe des pots à rebord est représenté par au moins treize individus. Ils portent des décors composés de registres de cannelures concentriques (étroites ou larges) généralement situées à la base du rebord (fig. 12, n° 19, 20 et 27; fig. 13, n° 3, 5 et 22; fig. 14, n° 26).

D'autres registres décoratifs sont également représentés dans cette modeste série, dont des motifs d'impressions triangulaires et ovales, adjacentes (fig. 11, n° 8, 13, 21 à 24; fig. 12, n° 24; fig. 13, n° 4 et 6; fig. 14, n° 6 et 23). Un vase est inorné (fig. 11, n° 12).

Trois fragments appartiennent vraisemblablement à des jarres (fig. 12, n° 20; fig. 14, n° 11 et 24): les décors affiliés sont des cannelures concentriques (fig. 12, n° 20; fig. 14, n° 11), ou des cordons lisses (fig. 14, n° 24). Un autre exemple porte un décor probablement réalisé à l'aide d'une tige végétale (fig. 13, n° 20).

Enfin, un fragment de tore en terre cuite est à mentionner (fig. 12, n° 25).

Les coupes tronconiques à décor de larges gradins internes (fig. 11, n° 6; fig. 12, n° 4, 10 et 11), appartiennent au cortège typologique du Bronze final 3a: à Vénissieux (Rhône), site de la Place de la Paix, fosses A. 96, A. 189, A. 31 et A. 94 (HÉNON, 1999, fig. 65, n° 1, 2; fig. 71, n° 1 et 2; fig. 72, n° 1 et 2; fig. 69, n° 1, 3 et 5; fig. 70, n° 1 et 2); Saint-Priest (Rhône), *Les Luêpes* (RAMPONI *et alii*, 1999), parmi le matériel des fosses 1042 et 1262 (HÉNON, 1999, fig. n° 68, n° 1; fig. 67, n° 10 et 11). Dans le Bugey, les coupes à décor interne du type « gradins » sont présentes à la grotte du Gardon à Ambérieu-en-Bugey (Ain; TREFFORT, 1996, fig. 4, n° 5 et 6) où elles sont attribuées au Bronze final 3a; à Chaley (Ain), avec de nombreux exemplaires provenant de la Balme à Gontran (TREFFORT *et alii*, 2001, fig. 10, n° 20 à 24); grotte des Gitans à Saint-Sorlin-en-Bugey (Ain; VORUZ, 1985, p. 14, n° 3 et 4); à Bénonces (Ain) *grotte du Pendule* avec un profil tronconique très accentué (TREFFORT, 1994, pl. 13, n° 1); *grotte de la Fée* à Serrières-sur-Ain (TREFFORT, 1994, pl. 16, n° 6). Certains de ces exemplaires sont par ailleurs connus sur le site de Larina à Hières-sur-Amby (Isère), dans la *Faïlle de la Chuire*, mobiliers hors contexte (PERRIN, 1990, p. 121, n° 545), ainsi que parmi les mobiliers de la fosse 90, attribués au Bronze final 3a (FROQUET, 1994, fig. 10, n° 19 à 21). Sur la commune voisine de Verna (Isère), un exemplaire est attesté parmi le matériel exhumé du *Tombeau du Général* (BOCQUET, 1976, p. 29). Pour ces mêmes récipients, les décors internes de cannelures concentriques étroites (fig. 11, n° 16; fig. 12, n° 4), ainsi que les coupes à profil hémisphérique à décor externe de sillons concentriques (fig. 14, n° 18 et 19), restent également de bons marqueurs du Bronze final 3a.

En ce qui concerne les formes hautes, la série de Sainte-Anne compte quelques exemplaires de pots et jarres (fig. 11, n° 8, 11 à 13; fig. 12, n° 19, 20 et 24; fig. 13, n° 3, 5, 20 et 22; fig. 14, n° 10, 11, 22 à 26). Certaines d'entre elles (fig. 11, n° 12 et 13; fig. 12, n° 20), décorées ou non, sont récurrentes au sein des assemblages des sites du Bronze final 2b/3a de la région lyonnaise. En revanche, des récipients à décor de fines impressions triangulaires ou de cannelures étroites multiples (fig. 11, n° 21 et 22; fig. 12, n° 19; fig. 13, n° 5 et 22; fig. 14, n° 11 et 26) marquent davantage les stades du Bronze final 3. Ces formes évoquent ainsi certains récipients présents parmi les mobiliers de la fosse 25 du site de *La Plaine* à Simandres (Rhône), en contexte Bronze final 3a (THIERIOT, 2005, fig. 9, n° 20, 23, 24, 32) et parmi les mobiliers attribués au Bronze final 3b de la Balme à Gontran à Chaley (Ain; TREFFORT *et alii*, 2001, fig. 23, n° 3).

2.4. Le mobilier métallique de l'âge du Bronze final (P.H.)

Il est représenté par une épingle en bronze à tête biconique (fig. 15, n° 1). Ses dimensions sont les suivantes: longueur: 9,9 cm; diamètre de la tête: 5 mm; diamètre de la tige: 1 à 2 mm. Le sommet de la tête est décoré d'un sillon concentrique sous lequel se développe un registre de nervures profondes orthogonales. La base de la tête ainsi que la partie sommitale de la tige portent de fines nervures concentriques horizontales. Ce type d'épingle à tête biconique est généralement bien représenté au cours de la phase moyenne du Bronze final. Des exemples relativement proches au plan morphologique de celui de l'Île Barbe sont attestés par exemple parmi le mobilier métallique du site de Zug-Sumpf (CH), probablement rattaché à la phase ancienne de l'occupation du site, rapportée au Ha B1 (BOLLIGER-SCHREYER *et alii*, 2004, *Taf.* 15, n° 158 et 158 A).

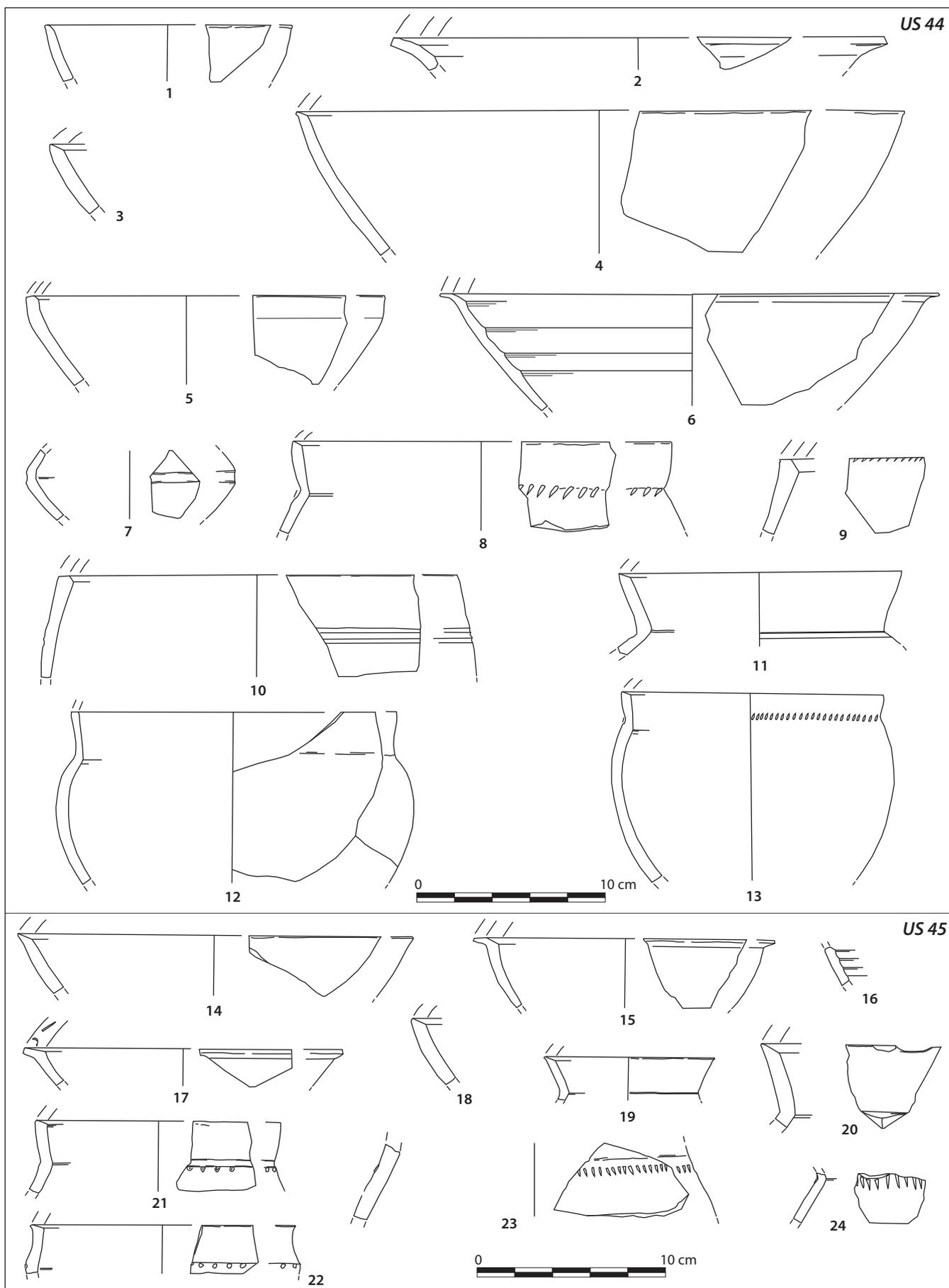


Fig. 11. Tranchée 8. Mobilier céramique du Bronze final 2b/3a des US 44 et 45 (dessin : P. Hénon).

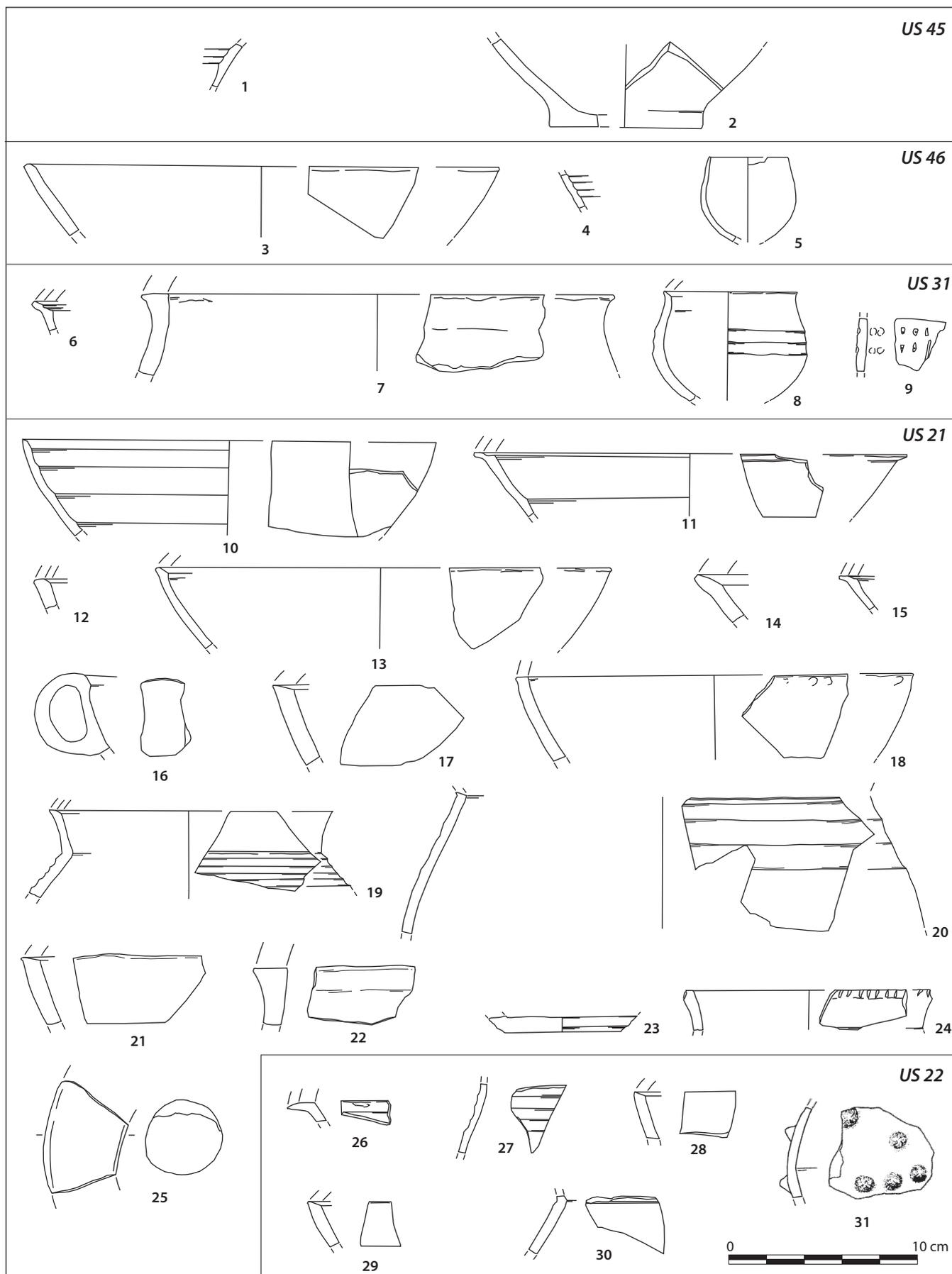


Fig. 12. Tranchée 8. Mobilier céramique du Bronze final 2b/3a des US 45, 46, 31, 21 et 22 (sauf n^{os} 7, 9 et 22 : Bronze récent / final 1) (dessin : P. Hénon).

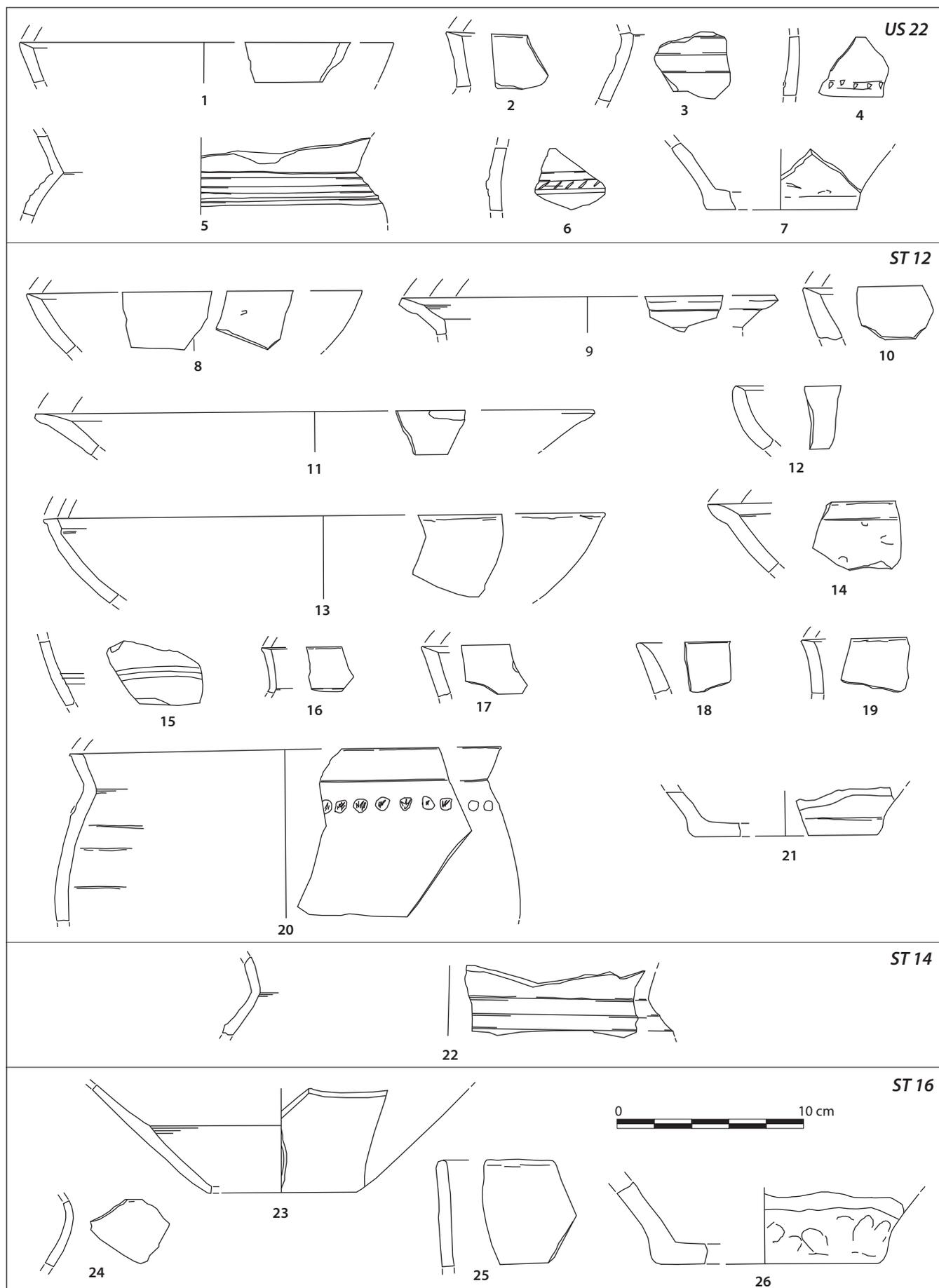


Fig. 13. Tranchée 8. Mobilier céramique du Bronze final 2b/3a de l'US 22 et des structures 12, 14 et 16 (dessin : P. Hénon).

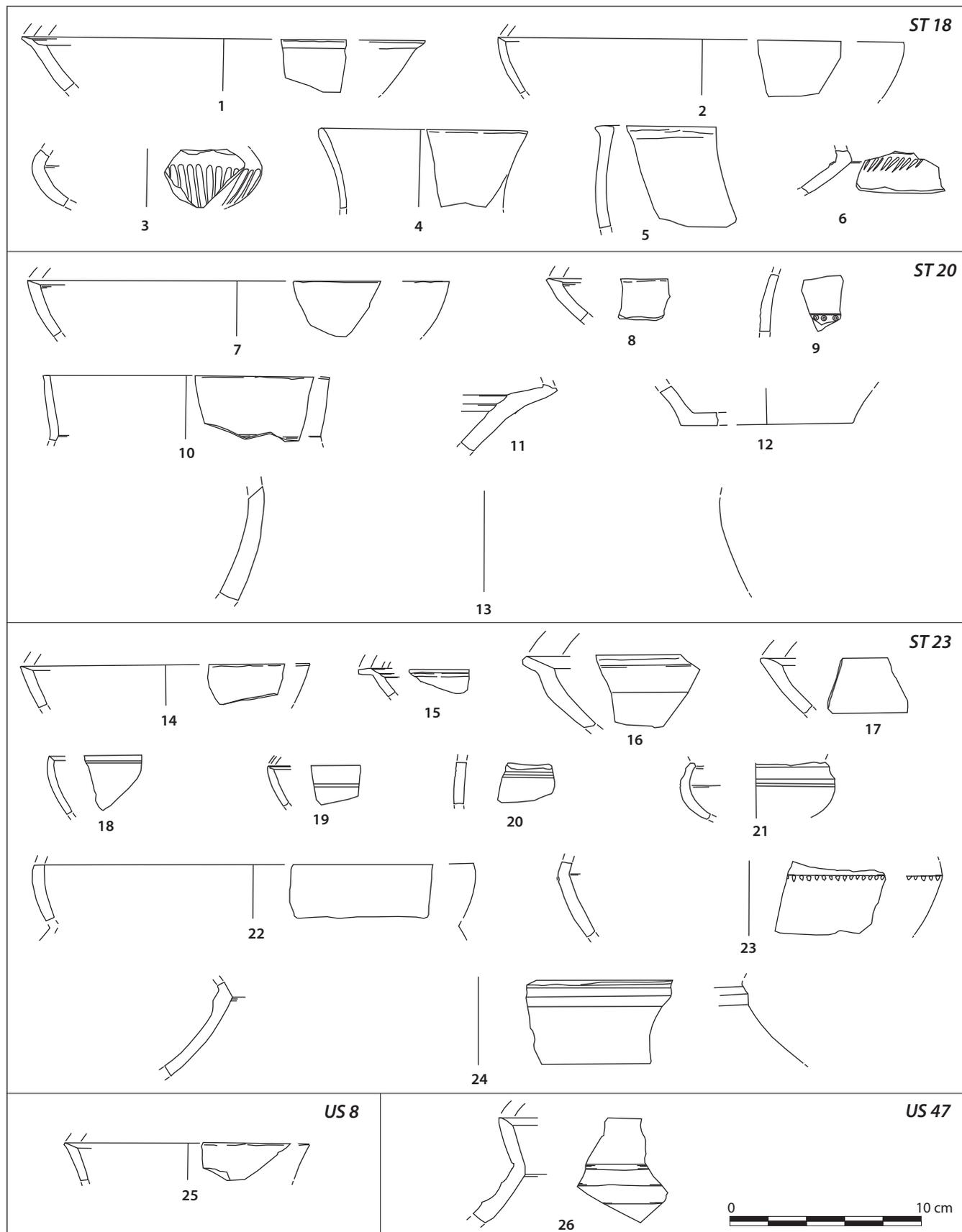


Fig. 14. Tranchée 8. Mobilier céramique du Bronze final 2b/3a des structures 18, 20, 23 et des US 8 et 47 (sauf nos 3 à 5 : Bronze final 1/2a) (dessin : P. Hénon).

3. LES VESTIGES DU NÉOLITHIQUE : LE MOBILIER CÉRAMIQUE (F.J.)

Deux grandes phases de la période sont identifiées au travers du mobilier : le Néolithique moyen (NM – TR5/US46 ; TR7/US31 ; TR8/US22 ; TR8/ST16 ; TR8/US23) et le Néolithique final (NF – TR8/US22 ; TR8/US23 ; TR8/ST18 ; TR8/US21). Il faut noter que l'entité TR8/US23 est la seule unité stratigraphique où aucune composante céramique protohistorique n'est présente.

3.1. *Éléments typologiques du Néolithique moyen*

Les fragments sont bien conservés, les états de surface sont préservés et les tranches ne sont pas émoussées. Leur présence dans les ensembles postérieurs semble relever de remaniements de faible amplitude liés à l'activité humaine au cours de la Protohistoire. Les parois présentent des couleurs homogènes (dominante jaune-brun, gamme noire rare). Les gestes techniques liés au façonnage donnent aux surfaces des effets luisants. Ces caractéristiques techniques donnent l'image d'un corpus homogène malgré la position archéologique de ces tessons (mobilier remobilisé à la fin de la Protohistoire).

Les traits typologiques (fig. 15, n^{os} 2 à 14) appartiennent à différentes parties du corps des récipients. Les bords sont préférentiellement divergents, dans plusieurs cas la trajectoire supérieure de leur profil présente une inflexion marquée (n^{os} 3-4, 9-10) terminée par une lèvre dont le tracé horizontal est ondulé. Ce type de bord infléchi a été récemment reconnu dans la région lyonnaise au sein du corpus exhumé au 35, rue Auguste Isaac (Lyon, 9^e, Rhône) que les comparaisons stylistiques ont permis de rapprocher des séries de *La Redoute* (Chassey-le-Camp, Saône-et-Loire) et du groupe de Noyen (THEVENOT, 2005 ; HENOCQ-POCHINOT, MORDANT, 1991 ; JEUNESSE *et alii*, 2003). Situés dans l'actuelle région Bourgogne, ces sites appartiennent à l'étape initiale de la phase récente du Néolithique moyen (début du Néolithique moyen II ou NMII).

Aucune saisié (languette, anse) n'apparaît parmi les traits typologiques du Néolithique moyen de l'Île Barbe. Un seul élément de suspension est connu (fig. 15, n^o 5). Il s'agit d'un bouton aplati à perforation horizontale partiellement sous-cutanée. Si cet élément est courant dans les corpus céramiques de cette phase, il ne peut être attribué à un style céramique précis.

Deux tessons portent un décor. Dans un cas, il est traité en relief ; dans l'autre, il s'agit d'un motif en creux (fig. 15, n^{os} 6 et 14). Le bouton, massif, est posé en haut de panse et empiète légèrement sur l'amorce de col (n^o 6). La position de cet élément plastique et le profil préservé du récipient trouvent références dans les corpus céramiques de type Néolithique moyen bourguignon (NMB) (PÉTREQUIN, GALLAY, 1986). Le second décor est traité en incisions réalisées sur pâte fraîche (avant cuisson) (fig. 15, n^o 14). Le motif est zoné en bandes. Le registre supérieur est empli de lignes parallèles rapprochées, la partie inférieure porte des traits obliques opposés formant triangles. Pour le Néolithique moyen, ce thème fait préférentiellement référence au Chasséen (THEVENOT, 2005 ; VAQUER, 1975). Le tesson qui porte ce motif présente un profil vertical s'épaississant à la base et une légère angulation du profil horizontal. Ces deux caractéristiques morphologiques peuvent laisser supposer que ce fragment de récipient appartient à une coupe à socle cubique, morphotype chasséen. À l'heure actuelle, ces types d'ornement et de forme n'ont aucune comparaison en région lyonnaise ; ces éléments chasséens sont présents au Pic ou *Suc de la Violette* (Pérignieux, Loire ; COMBIER, 2004).

Le récipient à épaulement et la – probable –, coupe à socle (fig. 15, n^{os} 6 et 14) sont deux des formes identifiées du Néolithique moyen de Sainte-Anne. Deux récipients à col divergent dégagé par un ressaut dans un cas et par une jonction panse-col légèrement individualisée dans l'autre (n^{os} 7 et 8) évoquent les corpus bourguignons (PÉTREQUIN, GALLAY, 1986 ; JEUNESSE *et alii*, 2003). Les deux coupes en calotte sont des formes ubiquistes (n^{os} 11 et 12), on note que leurs lèvres sont dégagées du profil général du récipient. La coupe à carène peu anguleuse (n^o 13) présente également une lèvre éversée. Cette forme est fréquente en contextes chasséen et contemporains (THEVENOT, 2005 ; VAQUER, 1975 ; PÉTREQUIN, GALLAY, 1986 ; JEUNESSE *et alii*, 2003).

3.2. *Éléments typologiques du Néolithique final*

Les tessons sont bien conservés, les surfaces sont rugueuses et les tranches ne sont pas émoussées. Comme pour les éléments du Néolithique moyen, ces fragments semblent occuper une position peu distante de leur situation originelle.

Les parois ne présentent pas systématiquement une couleur homogène (orange à brun moyen). Les gestes techniques n'ont pas conduit à régulariser les surfaces qui présentent des imperfections (bosselages, creux). Malgré ces variabilités, on ne peut exclure l'homogénéité de ce corpus.

Les traits typologiques relèvent d'une gamme restreinte (fig. 15, n^{os} 15 à 21). Une seule forme a pu être restituée (n^o 15). Il s'agit d'un petit récipient de forme ovoïde dont le bord porte un bouton de forme quadrangulaire. Un bord (n^o 16) indique la présence de récipients à ouverture rétrécie. Les éléments de saisie sont de types variés. Il s'agit principalement de languettes (fig. 15, n^{os} 17, 20, 21). Le premier de ces exemplaires présente une perforation verticale (n^o 17). La dernière préhension, massive, est un bouton à perforation horizontale (n^o 18). Un seul fragment évoque la présence d'une anse en ruban (n^o 19). La languette située à la base d'un bord épais sub-vertical à lèvre ondulée (n^o 20) est surmontée d'une dépression ovale, reliquat d'un geste technique, il ne s'agit pas d'un décor.

4. LE MATÉRIEL LITHIQUE TAILLÉ ET NON TAILLÉ : PREMIERS CONSTATS (S.S.)

Le matériel lithique taillé et non taillé comprend quatorze éléments qui proviennent exclusivement de la tranchée 8 et de quatre entités distinctes. Celles-ci correspondent soit à des structures (ST 17 et 20), soit à des unités stratigraphiques (US 22 et 23). Il s'agit d'un fragment de meule, d'un fragment de lisseur sur galet et de douze silex bruts, dont un nucléus. Excepté le fragment de meule qui est issu d'un horizon du Bronze final, les autres éléments appartiennent probablement à l'une des phases du Néolithique moyen ou final, en considérant que la taille du silex n'est pas d'usage au XII^e siècle av. J.-C.

À noter que parmi les éléments céramiques recueillis au sein de ces mêmes entités (US 22 et 23), onze tessons sont attribués au Néolithique moyen et quinze autres renvoient d'un point de vue technique et typologique à la période du Néolithique final (*supra*, F. Jallet, fig. 15, n^{os} 15 à 21). De plus, l'US 23 n'a livré aucune céramique de l'âge du Bronze mais uniquement des tessons néolithiques (NM et NF). Enfin, le mobilier céramique issu des structures 17 et 20 est daté du Bronze final (*infra*, P. Hénon).

L'état de conservation des silex est assez bon et, à l'exception d'une esquille patinée, aucun n'est émoussé (fig. 16).

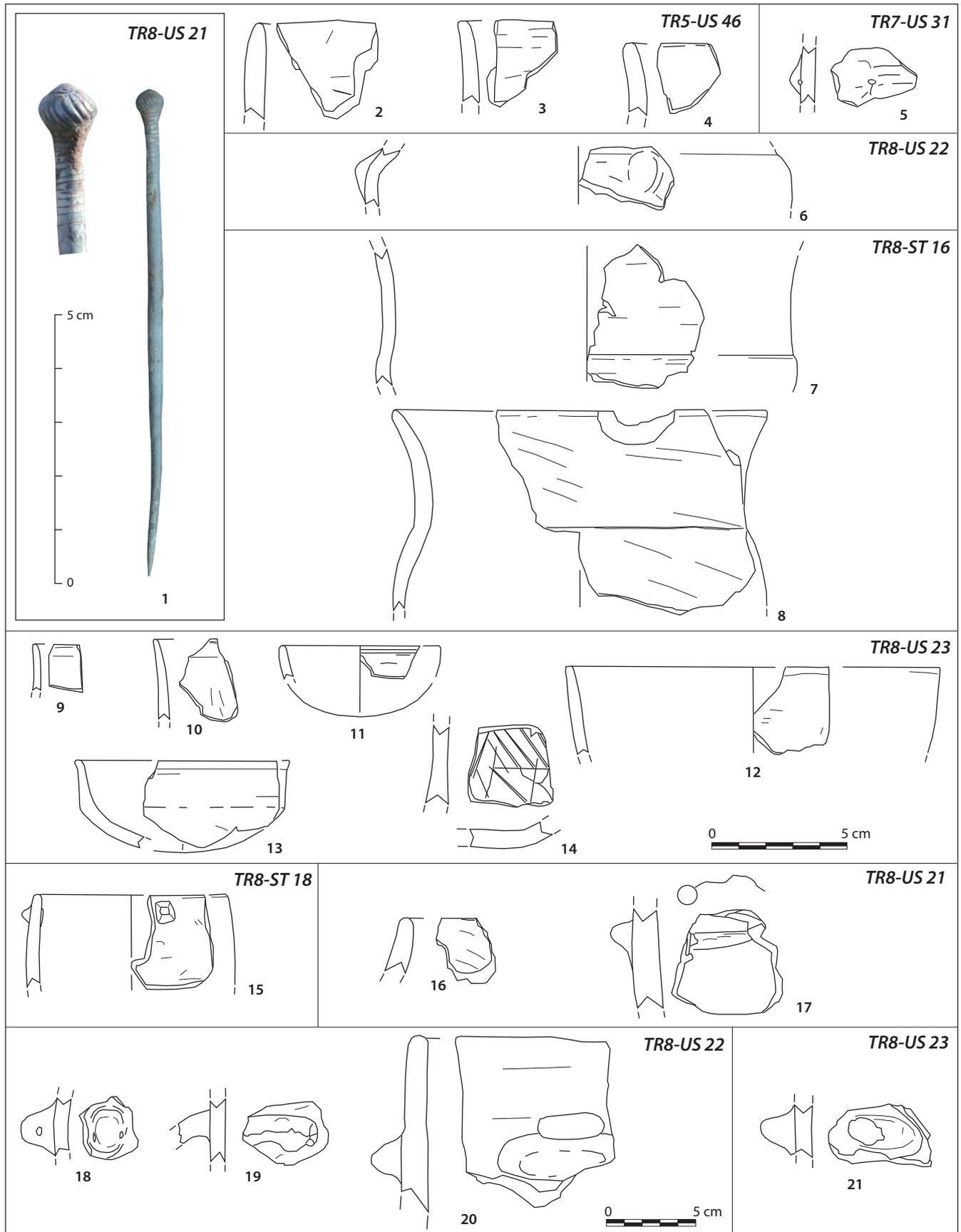


Fig. 15. Tranchées 5, 7 et 8. Mobilier métallique de la phase moyenne du Bronze final (n° 1 : cliché : É. Thévenin – DAO : É. Bayen). Mobilier céramique du Néolithique moyen et du Néolithique final (dessin : F. Jallet).

N°	Fait	Type de matière	Description contenu	Datation
LT 1	ST 17	Granite rose	1 fragment de meule (13,6 x 9,8 x 5,4 cm)	Bronze final
LT 2	US 23	Silex du Crétacé supérieur beige clair	1 éclat de silex brut (3,6 x 2,2 x 1,2)	Néolithique moyen ou final
LT 2	US 23	Silex du Crétacé supérieur gris	1 casson	Néolithique moyen ou final
LT 3	US 22	Silex du Crétacé supérieur beige clair	1 nucléus plat à lamelle sur éclat (4,4 x 4,7 x 2 cm)	Néolithique moyen
LT 4	US 23	Quartzite brûlé	1 fragment de galet ovoidale plat (6,3 x 7,6 x 2,9 cm)	Néolithique moyen ou final
LT 5	ST 20	Silex du Crétacé supérieur beige clair	5 esquilles	Néolithique moyen ou final
LT 5	ST 20	Silex du Turonien supérieur	3 esquilles	Néolithique moyen ou final
LT 5	ST 20	Silex patiné indéterminé	1 esquille à plage corticale fine et lisse	Néolithique moyen ou final

Fig. 16. Description du matériel lithique taillé et non taillé issu de la tranchée 8 par phases chronologiques.

L'aspect « neuf » de ces éléments siliceux nous renseigne sur la fiabilité des contextes archéologiques, qu'il s'agisse des horizons ou des structures. Le seul élément de mouture recueilli, même fragmenté, signale une activité liée à la consommation de céréales, panifiées ou non, au cours du Bronze final. Enfin, le fragment de lisseur thermofracté témoigne de la présence de structures foyères au cours du Néolithique, ou de la combustion intentionnelle ou accidentelle de l'une des occupations datées de cette période (fig. 17, n° 1).

4.1. Les silex néolithiques

Excepté trois esquilles en silex turonien et une esquille indéterminée car patinée, les neuf autres éléments taillés sont en silex du Crétacé supérieur beige clair d'aspect translucide (fig. 16 et fig. 17). Ces matières premières ne sont pas locales et ne sont pas directement disponibles dans le bassin de Vaise et à sa périphérie proche comme le sont les silex du Jurassiques, absents ici. À moins qu'elles n'aient une origine encore plus lointaine, ces roches sont donc importées soit du Bugey, soit du Mâconnais, soit de la vallée du Rhône (MASSON, 1981 ; BRESSY *et alii*, 2006). À noter que la matière première du nucléus (fig. 17, n° 1) renvoie à celle qui est employée pour le façonnage de certaines industries du Mâconnais (COMBIER, FLOSS, 1994).

D'un point de vue typo-technique, l'éclat de silex et le débris ne sont pas significatifs (fig. 17, n°s 2 et 3), les esquilles n'ont d'intérêt ici que pour signaler des activités de taille ou de réaffûtage d'outils sur place au cours du Néolithique, et le seul élément identifiable est le nucléus à lamelles.

Il s'agit d'un nucléus unipolaire plat à lamelles sur éclat (fig. 17, n° 1). Après abrasion du plan de frappe, une série de sept lamelles plus ou moins larges sont obtenues par percussion directe. Cette dernière session de débitage, qui fait probablement suite à d'autres, est suivie par une remise en forme du support par réaménagement d'un plan de frappe opposé (TIXIER *et alii*, 1980).

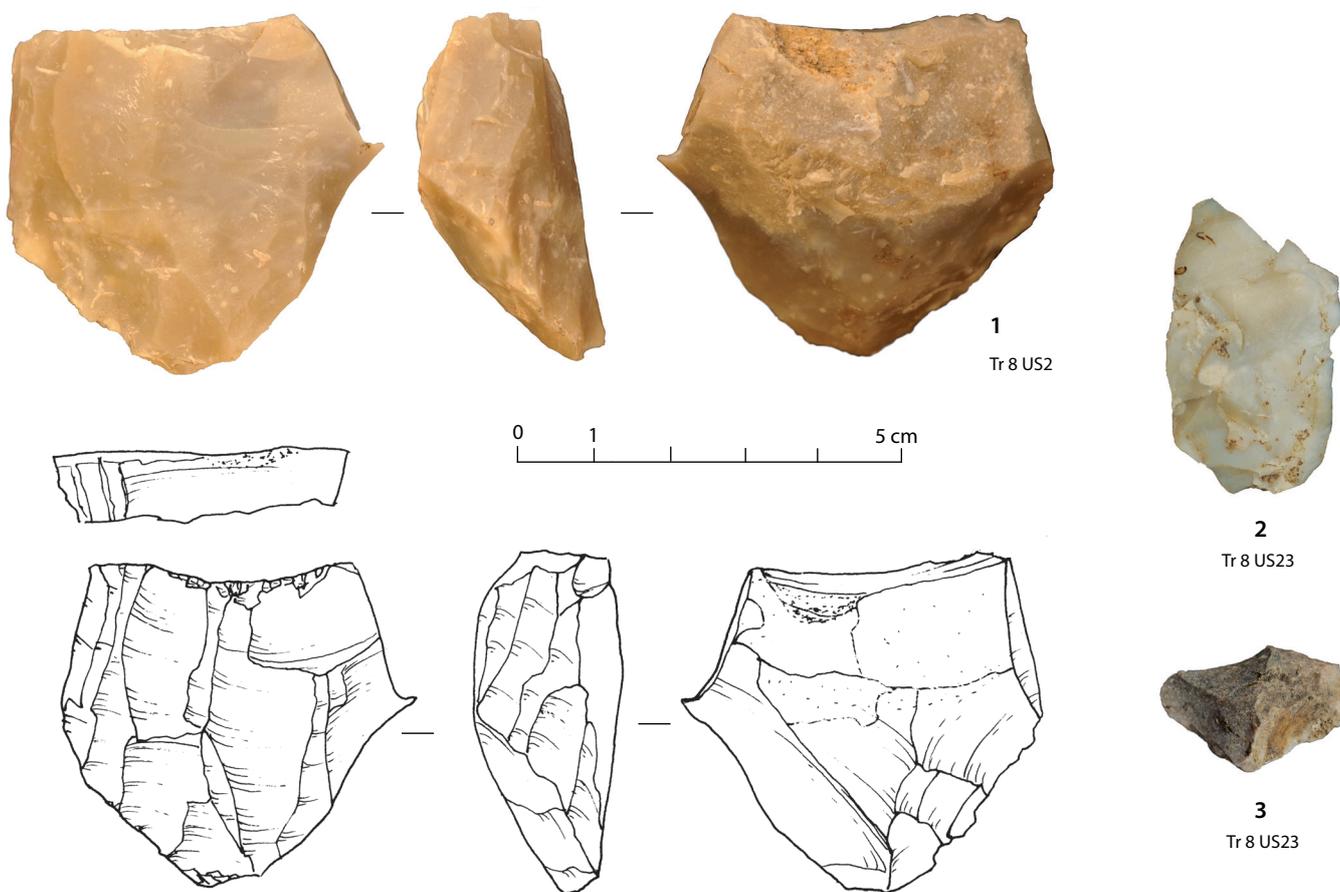


Fig. 17. 1. Nucléus unipolaire plat à lamelles ; 2. éclat brut ; 3. débris de taille (clichés : J.-C. Sarrasin ; DAO : S. Saintot).

Ce dernier, trop court, ne permet toutefois pas la ré-exploitation du nucléus car les nouveaux enlèvements sont trop courts et réfléchis, d'où l'abandon définitif du support.

Ce type de nucléus évoque les modèles du Néolithique moyen. Il est d'ailleurs fort probable qu'il se rapporte à un assemblage du Néolithique Moyen Bourguignon tant par la technique employée que par sa forme (PÉTREQUIN, GALLAY, 1986; PERRIN, 2003).

4.2. Les éléments lithiques non taillés

À l'état fragmentaire et très peu représentés, le fragment de meule et le lissoir n'apportent pas de précisions chronologiques sur les différentes occupations de l'île (fig. 18, n^{os} 1 et 2). Le lissoir sur galet fragmenté est un outil *a posteriori*, qui a été façonné en lissant (SIGAUT, 1991). Il signale uniquement une activité artisanale réalisée sur place. Le fragment de meule en granite rose, qui provient probablement des affleurements des Monts du Lyonnais ou de ceux de la Loire, est trop fragmenté pour apporter une précision chronologique particulière. Sa face active se caractérise par une plage lisse et plate (fig. 18, n^o 2).

Parmi le petit lot de silex issus d'horizons stratigraphiques et de structures, un nucléus à lamelle qui renvoie, d'après ces caractéristiques typologique et technique, à un exemplaire du Néolithique moyen II (Néolithique Moyen Bourguignon ?) représente l'élément le plus remarquable. La présence de ce nucléus en silex, probablement importé, signifie qu'au moins une partie de la production siliceuse est réalisée sur l'île au cours du Néolithique moyen. Même s'il est unique cet élément révèle, comme la présence de céramique et celle de restes osseux, une certaine « stabilité » des Néolithiques sur l'île au cours du IV^e millénaire avant notre ère.

Enfin, contrairement à la céramique, aucun support brut ou retouché n'est attribuable à l'une des phases du Chasséen et aucun produit caractéristique ne peut être rapporté avec certitude à la période du Néolithique final.

Concernant la Préhistoire ancienne et récente, le petit échantillonnage lithique taillé et non taillé recueilli à Sainte-Anne nous renseigne, avec les autres mobiliers du quotidien, sur les occupations successives de l'Île Barbe au cours de deux millénaires, du Néolithique moyen au Bronze final.

CONCLUSIONS LIMINAIRES

Les éléments céramiques du Néolithique moyen mis au jour sur l'Île Barbe présentent des caractéristiques techniques homogènes. D'un point de vue typologique, deux tendances stylistiques se dégagent : une dominante de traits apparaissant en contexte NMB côtoie des types chasséens. La coexistence de styles au sein d'un corpus typologique n'est pas incompatible avec la synchronie des éléments (PÉTREQUIN, PÉTREQUIN, 1986; JEUNESSE *et alii*, 2003). Au regard des éléments en présence, il faut donc envisager que ce corpus de l'Île Barbe appartient à la phase initiale du Néolithique moyen II et se situe dans le dernier tiers du V^e millénaire. Dans la région lyonnaise, les ensembles du Néolithique moyen antérieurs à 4000 av. J.-C. sont rares.

Malgré un corpus restreint l'ensemble typologique du Néolithique final exhumé sur l'Île Barbe présente des récurrences techniques (temps réduit consacré aux finitions) et typologiques. Les bords indiquent la présence de récipients dont les profils dérivent de formes géométriques simples; aucune carène n'est connue. Les saisies sont préférentiellement des languettes pouvant être forées verticalement. Les décors sont absents. La forme des

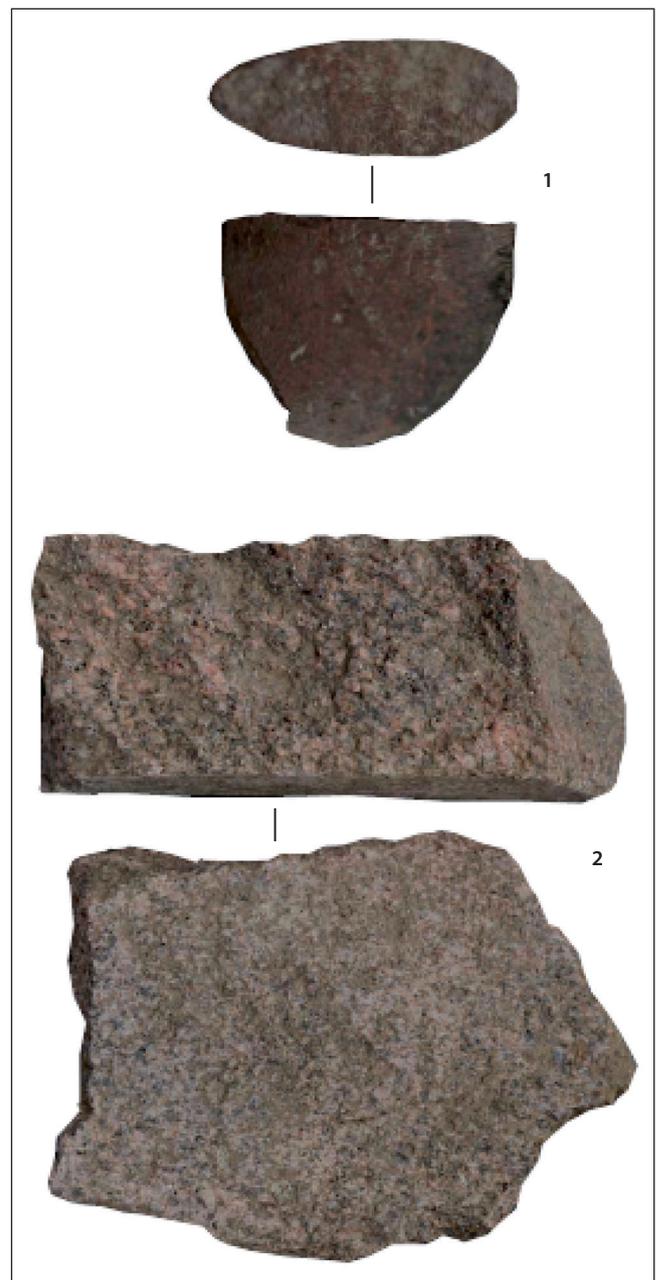


Fig. 18. 1. Lissoir sur galet de quartzite brûlé; 2. fragment d'une meule en granite rose (clichés : J.-C. Sarrasin; DAO : S. Saintot).

fonds n'est pas connue. Les caractéristiques techniques et les critères typologiques sont favorables à une attribution au Néolithique final (GILIGNY *et alii*, 1995), des arguments ténus permettent de proposer une attribution au cours de la première moitié du III^e millénaire (Phase 2a de VORUZ *et alii*, 1995), sans plus de précision. En région lyonnaise, les ensembles du Néolithique final antérieurs au faciès campaniforme restent à caractériser.

L'occupation des lieux durant la phase moyenne du Bronze final est attestée sur l'ensemble de la parcelle diagnostiquée. Jusqu'alors, la plaine de Vaise avait principalement livré une abondante documentation concernant la phase ancienne de l'âge du Bronze final (HÉNON, THÉVENIN, 1996; JACQUET, 1998) dont quelques témoins disparates ont été retrouvés à Sainte-Anne. En revanche, les sites du Bronze final 2b/3a ne sont pas connus, contrairement à la plaine de l'Est lyonnais et du Velin (HÉNON,

2001). La position topographique du site de Sainte-Anne est originale et interroge sur l'existence de passages à gués à proximité. Une datation radiométrique réalisée sur charbons de bois (tranchée 8 – structure 20) a donné le résultat suivant : 2885 ± 30 BP (âge calibré : 1192 à 941 avant J.-C. ; probabilités max. : 1132-974 avant J.-C.).

Si l'interprétation de la fonction de ce site reste encore délicate en raison de la perception très fragmentaire des vestiges, ces découvertes inattendues font de ce lieu un site exceptionnel par sa configuration mais aussi sa conservation dans des conditions rarement rencontrées en région lyonnaise. De même, les éléments typologiques céramiques néolithiques mis au jour sur l'Île Barbe illustrent des stades chrono-culturels rarement identifiés en région lyonnaise. Pour le début du Néolithique moyen II, ces nouveaux acquis vont dans le sens des observations récentes qui tendent à situer le secteur de la confluence Saône-Rhône en cohérence, dès la fin du V^e millénaire, avec les évolutions stylistiques relevées pour le secteur nord-oriental. Pour le Néolithique final, ces nouveaux éléments s'inscrivent dans les tendances en cours de définition. Enfin, l'examen du mobilier céramique protohistorique permet de dissocier au moins deux phases d'occupation des lieux durant l'âge du Bronze final :

- la plus ancienne (BF 1/2a) se placerait vers les XIV^e-XIII^e s. av. J.-C. ;
- la plus récente (BF 2b/3a) se situerait approximativement vers les XI^e-X^e s. av. J.-C.

Ces découvertes sont donc d'un intérêt majeur pour les connaissances relatives à l'occupation des rives de la basse vallée de la Saône à l'âge du Bronze et particulièrement pour la période de la phase moyenne du Bronze final.

La séquence Bronze final 2b/3a de Sainte-Anne et plus généralement des autres sites de la région lyonnaise ne peut être actuellement qu'esquissée, sans omettre de signaler que les données fournies par la chronologie absolue font défaut. Le site de

Sainte-Anne, au travers de son corpus céramique, se distingue très nettement d'autres ensembles de la région lyonnaise et évoque au plan stylistique un certain nombre de critères propres au Bronze final 3a.

Nous distinguons ainsi des assemblages céramiques du Bronze final 2 (BF 2a?) tel celui de la fosse KL 34 du quartier Saint-Pierre de Vaise (THIERIOT, 1989), avec une composition de jattes à épaulement à décor de cannelures obliques et de récipients biconiques (*ibid.*, fig. 6, n^{os} 1, 2, 5 à 7). La phase « ancienne » du Bronze final 2b serait à notre sens représentée par les mobiliers des sites du *Vieux-Bourg* à Vénissieux, de *La Croix-Tombée* à Pérouges (Ain) et de *Grange Rouge* à Quincieux (VITAL, 1988 ; PICHON, HÉNON, 2005) : les jattes à épaulement à décor de cannelures obliques sont encore présentes ; les coupes tronconiques présentent de nouveaux critères dont des facettes internes bien marquées, des segmentations externes, des décors peignés internes du type « guirlandes »...

Avec la série de Sainte-Anne, on assiste à un renouvellement de certaines formes et décors. Il en est ainsi des coupes à bord redressé et à lèvres facetées (fig. 11, n^o 5), ou des jattes à bord convergent et à décor de sillons gravés (fig. 11, n^o 10). Les coupes tronconiques sont le plus souvent décorées de cannelures internes disposées en gradins (fig. 11, n^o 6 ; fig. 12, n^{os} 10 et 11 ; fig. 13, n^o 23). D'autres formes annoncent le Bronze final 3, dont des coupes à panse hémisphérique qui portent des décors de lignes incisées (fig. 14, n^{os} 18 et 19), des petites jattes à décor mixte de cannelures et de lignes incisées (fig. 14, n^o 21). Dans la catégorie des pots à rebord, on notera également la présence de nouvelles formes, en particulier des récipients à bord très éversé et dont la base porte des décors de cannelures horizontales multiples (fig. 11, n^o 11 ; fig. 12, n^o 19 ; fig. 13, n^o 22 et fig. 14, n^o 26). Au regard de ces observations préliminaires, il n'est pas à exclure que le site de Sainte-Anne ait pu connaître plusieurs phases d'occupation durant la phase moyenne du Bronze final.

BIBLIOGRAPHIE

- BOCQUET A., 1976, «La tombe de Verna (Isère) et les mégalithes alpins», *Études préhistoriques*, n^o 13, p. 23-32, 10 fig.
- BOLLIGER-SCHREYER S., MAISE C., RAST-EICHER A., RUCKSTUHL B., SPECK J., 2004, *Die spätbronzezeitlichen Ufersiedlungen von Zug-Sumpf*. Band 3/2, *Die Funde der Grabungen 1923-1937*, Zug, Kantonales Museum für Urgeschichte, 2 vol., 356 p., 232 pl.
- BUARD J.-F., 1991, «La céramique des couches 21 à 34 : une nouvelle séquence chrono-typologique du XIX^e au XIV^e siècle avant notre ère», in: VORUZ J.-L. *dir.*, p. 189-221, 15 fig. (*Doc. du Département d'Anthropologie et d'Écologie de l'Univ. de Genève*, 17).
- COMBIER J., 2004, «Sites et cultures néolithiques, du Forez au Brionnais : état des lieux et perspectives», in: DARTEVELLE H. *dir.*, *Auvergne et Midi : actualité de la recherche, Actes des 5^e rencontres méridionales de Préhistoire récente, Clermont-Ferrand, 8-9 nov. 2002*, p. 159-176 (9^{ème} suppl. à *Préhistoire du Sud-Ouest*).
- DUMONT A., TREFFORT J.-M., 1991, «Histoire et bilan des fouilles anciennes», in: VORUZ J.-L. *dir.*, p. 43-63, 11 fig. (*Doc. du Département d'Anthropologie et d'Écologie de l'Univ. de Genève*, 17).
- FRASCONE D., 2012, «Saint-Jean-d'Ardières (Rhône), ZAC de Balmont, Les Villards (tr.2 - tr.3)», Rapport de diagnostic, Inrap / SRA Rhône-Alpes, 70 p., 22 fig.
- FROQUET H., 1994, *Larina : étude typologique du matériel céramique protohistorique*, Mémoire de MST, Univ. Lumière-Lyon II, 42 p., 32 fig.
- GAILLARD Ch. *et alii*, 2012, *Île Barbe, Sainte-Anne – Chemin du Bas Port*, Rapport de fouille, Lyon, Inrap Rhône-Alpes/Auvergne, SRA Rhône-Alpes, 314 p., 102 fig.
- GILIGNY F., MARÉCHAL D., PÉTREQUIN P., PÉTREQUIN A.-M., SAINTOT S., 1995, «La séquence néolithique final des lacs de Clairvaux et de Chalain (Jura) : essai sur l'évolution culturelle», in: VORUZ J.-L. *dir.*, p. 313-346 (*Doc. du Département d'Anthropologie et d'Écologie de l'Univ. de*, 20).
- HENOCQ-POCHINOT C., MORDANT D., 1991, «La marge sud-est du Bassin parisien : Chasséen et Néolithique moyen Seine-Yonne», in: BEECHING A., BINDER D., BLANCHET J.-C., CONSTANTIN C., DUBOULOZ J., MARTINEZ R., MORDANT D., THEVENOT J.-P., VAQUER J. *dir.*, *Identité du Chasséen, Actes du colloque international de Nemours, 1989*, Nemours, APRAIF, p. 199-210 (*Mémoires du Musée de Préhistoire d'Île-de-France*, 4).
- HÉNON P., 1999, *Occupation d'un espace au Bronze final 2b / 3a : les locus 1 et 2 de la ZAC des Perches à Saint-Priest (Rhône)*, D.E.A. Méthodologies et Techniques nouvelles en Sciences de l'Homme, Dominante Préhistoire, Univ. de Franche-Comté, 2 vol., 94 p., 75 fig., 30 ill. + annexes.
- HÉNON P., 2001, «Structures domestiques et espaces villageois du V^e millénaire au VIII^e siècle avant notre ère : l'apport des fouilles de la ZAC des Perches à Saint-Priest (Rhône) : bilan documentaire», in: *Actes des Premières journées d'histoire en Velin, 20-21 nov. 1999*, n^o 1, Saint-Priest, Cercle Iulius Victor, p. 29-65, 38 fig. 2 tabl.

- HÉNON P., THÉVENIN É., 1996, «Le site protohistorique de la rue du Souvenir à Lyon (Vaise) : les vestiges de l'âge du Bronze», *R.A.E.*, t. 47-1996, p. 171-178, 5 fig.
- HÉNON P., PICHON M., RAMBAULT B., VICHERD G., 1991, *Le site préhistorique et protohistorique de la Terre-de-Vaux à Quincieux (Rhône)*, Rapport de fouilles 1989, Lyon, AFAN / SRA Rhône-Alpes, 150 p.
- HÉNON P., JOLY J.-L., LALAI D., 2002, «Le site Bronze final I/IIa des Batailles à Jons (Rhône)», *R.A.E.*, t. 51-2001-2002, p. 45-116.
- HÉNON P. *et alii*, 2007, *Lyon-Vaise, 26 avenue Joannès Masset / 79-81 rue Gorge de Loup*, Rapport final de fouille, Lyon, Inrap / SRA Rhône-Alpes, 150 p.
- JACQUET P., 1998, *Habitats de l'Âge du Bronze à Lyon-Vaise (Rhône)*, Paris, éd. de la MSH, 251 p., 174 fig. (*Documents d'Archéologie française*, 68).
- JEUNESSE C., LEFRANC P., DENAIRE A., 2003, *Groupe de Bischheim, origine du Michelsberg, genèse du groupe d'Entzheim : la transition entre le Néolithique moyen et le Néolithique récent dans les régions rhénanes*, Zimmersheim, APRAA, 279 p. (*Cahier de l'Ass. pour la Promotion de la Recherche archéologique en Alsace*, 18-19).
- NICOT P.-Y., SORDOILLET D., CHAIX L., 1998, «De l'Épipaléolithique à l'Époque moderne sur le site du Seuil-des-Chèvres (La Balme-Savoie)», *R.A.E.*, t. 49-1998, p. 31-85, 34 fig.
- NOURISSAT S., 2016, *25 / 29 rue Joannès Carret, Lyon 9^e*, Rapport de fouille, Inrap RAA, 260 p., 304 fig., Annexes, 735 p.
- PERRIN F., 1990, *Un dépôt d'objets gaulois à Larina, Hières-sur-Amby (Isère)*, Lyon, ALPARA, 175 p., 147 fig. (*Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes*, 4).
- PERRIN T., 2003, «Évolution des industries lithiques du Centre-Est de la France du VI^e au III^e millénaire avant notre ère», *Germania*, 812, p. 385-400.
- PÉTREQUIN P., GALLAY A., 1986, *Le Néolithique Moyen Bourguignon, Actes du colloque de Beffia (Jura), 4-5 juin 1983*, Genève, 197 p. (*Archives suisses d'anthropologie générale*, 48, 2).
- PÉTREQUIN A.-M., PÉTREQUIN P., 1986, «La Franche-Comté : proposition pour une chronologie interne», in: PÉTREQUIN P., GALLAY A., *dir.*, p. 17-47 (*Archives suisses d'anthropologie générale*, 48, 2).
- PÉTREQUIN P., CHAIX L., PÉTREQUIN A.-M., PININGRE J.-F., 1985, *La grotte des Planches près Arbois (Jura) : Proto-Cortailod et Âge du Bronze final*, Paris, éd. de la MSH, 273 p., 216 fig.
- PICHON M., HÉNON P., 2005, «La nécropole à incinérations de Quincieux (Rhône) : différents cas d'associations, d'offrandes et observations sur les bioturbations», in: MORDANT C., DEPIERRE G. *dir.*, *Les pratiques funéraires à l'âge du Bronze en France, Actes de la table ronde de Sens en Bourgogne (Yonne), 10-12 juin 1989*, Paris, éd. du CTHS, p. 277-304 (*Documents préhistoriques*, 19).
- RAMPONI C., BELLON C., HÉNON P., JACQUET P., 1998, *Sondages et fouilles sur le tracé du Boulevard urbain Sud à Corbas (Rhône)*, D.F.S., Lyon, AFAN / SRA Rhône-Alpes, 2 vol., 291 p., 266 fig.
- RAMPONI C., FRANC O., HÉNON P., SAINTOT S., 1999, *Sondages et fouilles sur le tracé du Boulevard Urbain Est à Saint-Priest (Rhône) – Les Luèpes*, D.F.S., Lyon, AFAN / SRA Rhône-Alpes.
- THEVENOT J.-P., 2005, *Le Camp de Chassey (Chassey-le-Camp, Saône-et-Loire) : les niveaux néolithiques du rempart de La Redoute*, Dijon, S.A.E., 464 p. (22^{ème} suppl. à la *R.A.E.*).
- THIERIOT F., 1989, «Une fosse de l'âge du Bronze final 2 sur le site du Quartier Saint-Pierre à Vaise (Lyon 9^{ème})», in: *Actes des rencontres néolithiques de Rhône-Alpes; Rencontre n° 6: Protohistoire en Rhône-Alpes : actualité de la recherche, déc. 1988*, Univ. Lumière-Lyon II / C.A.P. de Valence, p. 101-112, 6 fig.
- THIERIOT F., 2005, «Le mobilier céramique de l'âge du Bronze final III des sites des Estournelles et de la Plaine à Simandres (Rhône)», *Bull. de la S.P.F.*, t. 102, n° 2, p. 417-438.
- TREFFORT J.-M., 1994, *Archéologie spatiale de l'âge du Bronze final dans le Jura méridional*, Mémoire de D.E.A., Univ. Lumière-Lyon II, 80 p., 22 fig.
- TREFFORT J.-M., 1991, «La deuxième moitié du Bronze final dans la grotte du Gardon : état de la recherche, perspectives», in: VORUZ J.-L. *dir.*, p. 263-270, 4 fig. (*Doc. du Département d'Anthropologie et d'Écologie de l'Univ. de Genève*, 17).
- TREFFORT J.-M., NICOD P.-Y., EXCOFFIER-BUISSON R., 2001, «La Balme à Gontran à Chaley (Ain) : du Néolithique moyen au haut Moyen Âge dans une cavité du Jura méridional», *R.A.E.*, t. 50-1999-2000, p. 53-118.
- VAQUER J., 1975, *La céramique chasséenne du Languedoc*, Carcassonne, Laboratoire de Préhistoire et de Paléontologie, 368 p. (*Atacina*, 8).
- VICARD T., 2011, *Île Barbe, Sainte-Anne*, Rapport de diagnostic, Lyon, Inrap Rhône-Alpes / Auvergne, SRA Rhône-Alpes, 113 p., 30 fig.
- VICHERD G., BAUDRAND M.-N., 1982, «Fouilles récentes à la Boisse (Ain) du Bronze final au Bas-Empire», *R.A.E.*, t. XXXIII, fasc. 2-3-4, p. 123-138, 3 fig.
- VITAL J., 1988, «Le groupe Rhin-Suisse-France Orientale dans la moyenne vallée du Rhône», in: BRUN P., MORDANT C., *dir.*, *Le groupe Rhin-Suisse-France Orientale et la notion de civilisation des Champs d'urnes, Actes du colloque de Nemours, 1986*, Nemours, A.P.R.A.I.F., p. 445-457, 9 fig. (*Mémoires du Musée de Préhistoire d'Île-de-France*, 1).
- VITAL J., BINTZ P. *et alii*, 1991, «Les occupations protohistoriques et historiques des sites de Choranche (Isère)», *Gallia Préhistoire*, t. 33, p. 207-267, 40 fig.
- VITAL J., BERGER J.-F., BROCHIER J.-L., 2011, «L'architecture et les occupations du Bronze final 1 et du Bronze final 2b du site du Gournier, secteur de Fortuneau à Montélimar (Drôme)», *Gallia Préhistoire*, 53, p. 203-287, 47 fig.
- VORUZ J.-L., 1985, *L'habitat-refuge de la grotte des Gitans, commune de Saint-Sorlin-en-Bugey*, Rapport de prospections 1984-1985, Lyon, Dir. des Antiquités préhistoriques de Rhône-Alpes, 17 p.
- VORUZ J.-L. *dir.*, 1991, *Archéologie de la grotte du Gardon (Ain) : rapport de fouilles 1985-1990*, Ambérieu-en-Bugey, S.P.R. / Genève, 329 p. (*Doc. du Département d'Anthropologie et d'Écologie de l'Univ. de Genève*, 17).
- VORUZ J.-L., NICOD P.-Y., CEUNINCK G. de, 1995, «Les chronologies néolithiques dans le bassin rhodanien : un bilan méridional», in: VORUZ J.-L. *dir.*, *Chronologies néolithiques : de 6000 à 2000 avant notre ère dans le bassin rhodanien, Actes du colloque d'Ambérieu-en-Bugey, 19-20 sept. 1992*, Ambérieu-en-Bugey, éd. de la Soc. préhistorique rhodanienne, p. 381-396 (*Doc. du Département d'Anthropologie et d'Écologie de l'Université de Genève*, 20).